

ACTUALITÉS

RÉEMPLOI : LE SMICTOM POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR DONNER UNE 2DE VIE À VOS DÉCHETS

Proposer des modes de traitement valorisants et des solutions de réemploi pour vos déchets, ces objectifs sont des enjeux majeurs dans la politique du syndicat en matière de gestion des déchets. En effet, le SMICTOM s'est posé comme objectifs d'atteindre 680 tonnes de déchets réemployés d'ici 2027. Rien qu'en 2024, ce sont plus de 250 tonnes de déchets qui ont évité d'être jetés grâce au réemploi !

Pour poursuivre dans cette dynamique, le SMICTOM a multiplié les projets et actions pour donner la possibilité aux habitants de donner une seconde vie aux objets dont ils ne veulent plus :

- La **refonte des locaux Réemploi** dans les 12 déchèteries et Valoparcs du territoire en 2023.
- Le **conventionnement avec des partenaires locaux pour collecter et remettre sur le marché de la seconde main les objets collectés en déchèterie dans les locaux Réemploi**, avec la recyclerie Partage Entraide Vitréais (PEV) et Emmaüs.
- La création et mise en service en mai dernier d'un **bâtiment dédié à 100% au réemploi des objets : Révalo, l'atelier du réemploi**. Ce lieu, situé à l'entrée du nouveau valoparc de Janzé, propose de la collecte d'objets pour les recycleries PEV et Le Bon Débarras, mais aussi des ateliers de réparation de vélo avec l'association Tremplin et l'organisation de repair cafés.

Dans la continuité de ces projets, le syndicat propose de nouveaux moyens d'action comme la mise en service d'un nouveau dispositif au Valoparc de Vitré. En effet, en partenariat avec Vitré Communauté, une **plateforme d'accès a été créée entre le Valoparc de Vitré et la recyclerie PEV**, voisine de ce dernier. L'objectif : **faciliter les dépôts d'objets destinés à être réemployés**, en donnant la possibilité aux usagers de les déposer directement dans la recyclerie. En plus de faciliter la collecte, cette plateforme permet aux usagers qui se rendent au Valoparc de Vitré de découvrir la recyclerie.



GESTES DE RÉDUCTION : QUELQUES ASTUCES POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE ZÉRO GASPILLAGE !

L'arrivée des vacances d'été sonne la fin de l'école, mais aussi la préparation de la rentrée scolaire prochaine. Souvent complexes à réaliser, les courses de rentrée sont un casse-tête : trouver toutes les fournitures de la liste fournie par l'école, sans casser la tirelire. De nombreuses astuces sont possibles pour préparer la rentrée en toute sérénité !

➤ **Faites du tri :**

Avec votre enfant, impliquez-le en faisant ensemble l'inventaire et le tri dans les fournitures de l'année passée, en se posant les bonnes questions :

- Qu'est-ce qui fonctionne toujours ? N'hésitez pas à tester les crayons, feutres et autres stylos pour vérifier leur état. Ceux qui fonctionnent toujours repartiront pour une nouvelle année scolaire, et ceux qui sont usés seront à trier dans les ordures ménagères.
- Qu'est-ce qui peut être réutilisé ? Comparez les fournitures que vous avez déjà avec la liste des fournitures exigées par l'école, et gardez celles qui sont toujours en état.
- Qu'est-ce qui peut être réemployé ? Pour les cahiers qui n'ont pas été terminés, vous pouvez retirer les pages vierges pour en faire du papier brouillon. Les manuels et livres scolaires peuvent être donnés ou vendus à d'autres élèves en 2^{de} main.

➤ **Favorisez les fournitures réutilisables :**

- Conservez à chaque rentrée les fournitures qui n'ont pas besoin d'être changées (règle, compas, équerre...). Pour les trousse et sacs d'écoles, il est plus judicieux de privilégier des tons neutres qui vieillissent mieux dans le temps.
- Remplacez les protège-cahiers en plastique par des protège-cahiers en tissu, réutilisables d'une année à l'autre.
- Pour le goûter, préférez une gourde et des contenants réutilisables (pochette en tissu, emballage « bee wrap », tupperware...), pour limiter la production d'emballages évitables.



➤ **Achetez responsable :**

- Privilégiez les fournitures durables et faites à base de matériaux de qualité (bois, métal...) qui ne rendront pas l'âme dans l'année.
- Pour les cahiers et fourniture dont la matière première est à base de bois, portez votre choix vers les labels FSC, PEFC ou NF environnement, qui permettent d'assurer un futur vertueux pour les forêts.
- Limitez les fournitures vendues dans des emballages, en privilégiant les achats en vrac.
- Évitez les achats de fourniture « à la mode », les goûts des enfants changent et il serait dommage de mettre de côté certaines fournitures l'année prochaine parce que votre enfant a changé de dessin animé préféré.
- N'hésitez pas à vous rendre dans les recycleries ou à faire du troc pour trouver à des prix réduits des fournitures qui souhaitent avoir une deuxième vie.

Enfin, pensez également à identifier les affaires de vos enfants, en ajoutant son nom ou ses initiales sur ses fournitures et vêtements : cela vous évitera d'avoir à racheter les affaires perdues.

NUMÉRIQUE : RECEVEZ LES ACTUALITÉS DU SMICTOM EN VOUS INSCRIVANT À SA NEWSLETTER !

Pour suivre en direct les actualités, nouveautés du service et astuces pour réduire vos déchets et composter, rien de mieux que de recevoir directement les informations dans votre boîte mail ! Le SMICTOM relance sa newsletter saisonnière.

Vous souhaitez vous inscrire ? Rien de plus simple, il vous suffit de nous envoyer votre adresse mail via ce formulaire :

<https://www.smictom-sudest35.fr/newsletter/>



PLANNING DE DISTRIBUTION DES SACS JAUNES



Tout au long de l'année, le SMICTOM Sud-Est 35 distribue trois rouleaux de sacs jaunes aux habitants collectés en porte-à-porte.

Le planning de distribution des sacs jaunes dans votre commune est disponible sur le site du SMICTOM, rubrique « actualités » ou sur le [www.smictom-](http://www.smictom-sudest35.fr/calendrier-de-distribution-des-sacs-jaunes/)

[sudest35.fr/calendrier-de-distribution-des-sacs-jaunes/](http://www.smictom-sudest35.fr/calendrier-de-distribution-des-sacs-jaunes/)

• BIEN UTILISER SES SACS JAUNES :

L'acquisition et la distribution des sacs jaunes ont un coût chaque année pour la collectivité. Cela entre dans la composition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, payée par les usagers. Détourner leur usage, c'est augmenter leur besoin et donc leur coût pour l'habitant.